



MYSTÈRE À SAINT JULIEN SUR BIBOST !



Dominé par le mont Arjoux, Saint-Julien-sur-Bibost jouit de paysages vallonnés et variés, entre pâturages et vergers.

Riche de sa polyculture et de son patrimoine témoin d'une autre époque, le village a conservé une chaleur et une convivialité qui lui sont propres...

Mais ce matin, Loulou Reverdy, Saint-Julienois et cultivateur de cerises, s'est réveillé bien en colère ... Un petit farceur s'est amusé à enrouler chaque branche, chaque feuille et chaque cerise de papier cadeau ! Quel travail pour Loulou de devoir déballer chacun de ses arbres ! Il fait alors appel aux inspecteurs Familio pour trouver l'auteur de la blague... Ils soupçonnent rapidement plusieurs habitants du village et les questionnent sur ce qu'ils ont fait dans la nuit ;

Si les suspects ont tous des alibis plus ou moins vrais, le coupable enchaîne les erreurs, trop angoissé de se faire repérer ! En répondant aux questions, pourras-tu aider les inspecteurs Familio à trouver le coupable ?



Parcours ludique et familial - A partir de 6 ans

Les 3 suspects :



« Cela ne peut pas être moi ! Aujourd'hui, j'étais à l'église pour essayer de voir les 7 cloches ! Je suis ensuite allé à la ferme Reverdy, où j'ai pu voir la date de 1823 inscrite au dessus du portail. J'ai terminé ma journée au moulin Marcel Coquard, un ancien moulin qui servait à remuer l'eau de la rivière du Penon pour qu'elle soit potable. »



« Cela ne peut pas être moi ! Aujourd'hui j'étais au village, au bar La Tonnelle. Je suis d'abord passée devant la ferme Reverdy, une vieille ferme où l'on trouvait à l'époque un poulailler, un four à pain et une laiterie. Après ça, j'étais au Moulin Marcel Coquard et je me suis baignée dans le ruisseau du Conan qui l'alimente. En rentrant chez moi, je suis passée devant la Croix des Gouttes qui est en pierre dorée. »



« Cela ne peut pas être moi ! Aujourd'hui, j'étais au restaurant du village ! Je peux même vous dire qu'on trouve des inscriptions sur la façade « Dormir et manger » et « Presque gratuit ». Ensuite, je suis parti en direction de la table de lecture du paysage, d'où j'ai pu observer la ville de Saint-Etienne et où j'ai appris que le village s'est un jour appelé Cerise-sur-Bibost ! En fin de journée, je suis passé devant la ferme Reverdy, une vieille ferme où l'on trouve un potager, un clown et un fleuriste. »

QUESTION 1 : L'ÉGLISE

L'église de Saint-Julien en abrite sept ... Mais de quoi s'agit-il ?

Pour le deviner, il faudra résoudre cette devinette ...

Il m'arrive d'être en chocolat pour Pâques mais le plus souvent, je donne l'heure au village quand je m'agite ...

Qui suis-je ? _____

QUESTION 2 : L'HOSTELLERIE CHALANDON

Sur la place de la mairie se trouve l'ancienne « Hostellerie Chalandon ». Quelles inscriptions peut-on observer sur sa façade ?

Attention, plusieurs réponses peuvent être vraies...

- A) Ecurie et remise
- B) Dormir et manger
- C) Pipi interdit
- D) Presque gratuit
- E) Loge à pied

QUESTION 3 : LE CAFÉ RESTAURANT ÉPICERIE

Au numéro 70 de la rue du Centre... Voici l'hôtel qu'on trouvait au début du siècle dernier !
Qu'est-ce qu'on peut observer à cet endroit aujourd'hui ?



- A) C'est toujours l'hôtel Lagoutte !
- B) C'est devenu un magasin de fleurs en chocolat
- C) C'est devenu un bar-restaurant-épicerie appelé « La Tonnelle »

QUESTION 4 : LA TABLE DE LECTURE DU PAYSAGE

Quelle ville (ou village) ne peut-on pas voir depuis cette table de lecture du paysage ?

- A) L'Arbresle
- B) Saint-Etienne
- C) Aveize

QUESTION 5 : LE VILLAGE DE SAINT JULIEN SUR BIBOST

Comment avait-été rebaptisé le village de Saint-Julien-sur-Bibost lors de la Révolution française ?

- A) Cerise-sur-Bibost
- B) Banane-sur-Bibost
- C) Fruitier-sur-Bibost

QUESTION 6 : LA FERME REVERDY

Quelle date est inscrite au-dessus du portail, autour du bouquet de fleurs gravé ?

- A) 1827
- B) 1828
- C) 1823

QUESTION 7 : LA FERME REVERDY



Que peut-on retrouver dans la ferme Reverdy, et, plus généralement dans les fermes des Monts du Lyonnais, qui permettait une vie autonome?

- A) Un poulailler, un four à pain et une laiterie
- B) Une charcuterie, un fabricant de pantoufles et un four à pizza
- C) Un potager, un clown et un fleuriste



QUESTION 8 : LE MOULIN MARCEL COQUARD

En observant bien la carte de randonnée, pourras-tu trouver le nom de la rivière qui alimente le moulin Marcel Coquard ?

- A) Le Conan
- B) Le Penon
- C) La Brévenne

QUESTION 9 : LE MOULIN MARCEL COQUARD

Autrefois, à quoi servaient les moulins ?

- A) Ils permettaient de remuer l'eau de la rivière pour qu'elle soit potable.
- B) Ils broyaient le grain pour en faire de la farine ou de la nourriture pour les animaux.
- C) Ils aplatissaient des canettes de coca pour les recycler.

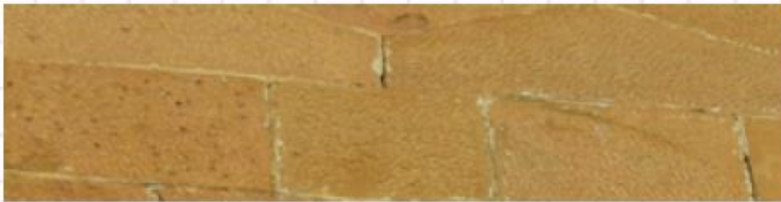


QUESTION 10 : LA CROIX DES FARGES

Quels matériaux ont été utilisés pour construire cette croix ?



A) La pierre blanche



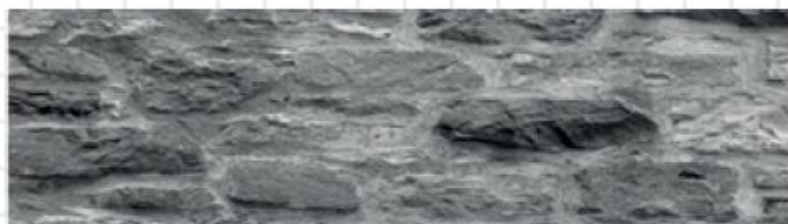
B) La pierre dorée



C) La pierre de Schiste



D) La pierre rouge



E) La pierre grise

ALORS ENQUÊTE RÉVOLUE ?

**BRAVO ! Tu as répondu à toutes les questions !
Sais-tu déjà qui est le coupable?**

C'est celui qui, trop stressé de se faire prendre, a raconté n'importe quoi du début à la fin !

LE COUPABLE S'APPELLE :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les inspecteurs Familio te remercient pour ton aide précieuse.
Découvre toutes les enquêtes des inspecteurs Familio sur simple demande à
l'Office de Tourisme ou en téléchargement sur www.arbresletourisme.fr !



Q10 : Réponse E
Q9 : Réponse B
Q8 : Réponse A
Q7 : Réponse A
Q6 : Réponse C

Q5 : Réponse C
Q4 : Réponse B
Q3 : Réponse C
Q2 : Réponse A et E
Q1 : Les 7 cloches

Le coupable est Maximilien



Mairie de Saint Julien Sur Bibost
Le Bourg - 69690 Saint Julien sur Bibost
04 74 70 72 03
www.apsjb.fr

Office de Tourisme
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais

Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle
18 place Sapéon - 69210 L'Arbresle
04 74 01 48 87 / officedetourisme@paysdelarbresle.fr
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h
www.arbresletourisme.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
117 rue Pierre Passemard - 69210 L'Arbresle
04 74 01 68 90 / ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

